



Les villes se distinguent par la densité tangible de leur population, de leurs infrastructures et de leur activité commerciale, mais aussi par la densité intangible des idées, des récits et des croyances. La manière dont les gens se déplacent dans les villes influence non seulement les échanges commerciaux et la production, mais aussi leur sentiment d'appartenance, de sécurité et de cohésion. En tant que lieux d'interaction permanente abritant la majorité de la population mondiale, les villes gèrent en permanence la complexité des interactions qui se produisent à l'intérieur de leurs frontières.

INTRODUCTION

PRÉVENTION DE LA VIOLENCE URBAINE DANS UN CONTEXTE D'INCERTITUDE MONDIALE

COMMENT LES VILLES S'ADAPTENT-ELLES AUX TENDANCES MONDIALES TOUT EN INVESTISSANT DANS LA SÉCURITÉ LOCALE?

Par Rachel Locke, Jai-Ayla Sutherland, et Flávia Carbonari

Les nouvelles technologies, la montée de l'autoritarisme, les changements climatiques et le délitement du système multilatéral menacent la sûreté et la sécurité à tous les niveaux. Les villes seront parmi les premières à subir les contrecoups de ces évolutions mondiales. Ce recueil se veut un outil d'accompagnement destiné aux dirigeants municipaux pour les aider à faire face à ces tendances, en mettant en œuvre des approches de prévention de la violence fondées sur des données probantes. Il aborde un large éventail de facteurs liés à la sécurité, notamment la violence politique, le crime organisé, l'accès à la justice, ainsi que les politiques équitables en matière de logement et de foncier.

Les villes sont des lieux de connexion, d'innovation et d'imagination. Elles se distinguent par la densité tangible de leur population, de leurs infrastructures et de leur activité commerciale, mais aussi par la densité intangible des idées, des récits et des croyances. La manière dont les gens se déplacent dans les villes influence non seulement les échanges

commerciaux et la production, mais aussi leur sentiment d'appartenance, de sécurité et de cohésion. En tant que lieux d'interaction permanente abritant la majorité de la population mondiale, les villes gèrent en permanence la complexité des interactions qui se produisent à l'intérieur de leurs frontières.

Certes, les villes possèdent leurs propres écosystèmes uniques, mais elles sont également connectées à leurs environnements plus larges et influencées par ceux-ci, notamment par leurs zones périphériques, les gouvernorats infranationaux, les dynamiques nationales et les tendances mondiales. Les réseaux urbains jouent un rôle essentiel en aidant les villes à comprendre les répercussions locales de ces contextes plus larges et, en retour, à agir sur ceux-ci. Pour un réseau spécifiquement axé sur l'accompagnement des villes dans la prévention de la violence et la consolidation de la paix, cette interaction ne nécessite pas seulement une prise de conscience, mais aussi une analyse active, une planification et un renforcement des capacités.

Peace in Our Cities est un réseau piloté par ses membres dont la mission est d'aider les villes à réduire et à prévenir de manière significative les formes graves de violence. Les bouleversements géopolitiques mondiaux actuels ont un impact considérable sur les dynamiques de la criminalité et de la violence, ainsi que sur les réponses apportées par les gouvernements à tous les niveaux. La sécurité publique est à la fois très ancrée dans les réalités locales et fortement influencée par les tendances mondiales. Citons par exemple l'incidence de la circulation transfrontalière des armes sur les dynamiques locales de la violence. Toutefois, si les tendances mondiales ont un fort impact à l'échelle des villes, où vit la majorité de la population, la capacité des villes à influencer ces tendances, en particulier en ce qui concerne l'évolution de la violence, a historiquement été plus faible que celle des structures de gouvernance des États-nations comparables. Cela signifie que le flux d'influence s'exerce davantage dans un sens que dans l'autre.

Cette situation ne doit cependant pas conduire à la passivité. Elle ouvre au contraire la voie à une nouvelle approche. Celle-ci consiste à donner aux villes une voix plus forte et plus audible dans la prise de décision à l'échelle mondiale, à renforcer le multilatéralisme local dans le cadre de l'Agenda des Nations unies pour le développement durable après 2030; elle vise également à habiliter et encourager les acteurs municipaux à intégrer de manière plus délibérée les dynamiques externes dans leurs processus de planification et d'élaboration de politiques internes.

Ce recueil met l'accent sur l'identification et le partage de ces stratégies dans le cadre d'une réflexion plus large sur quatre tendances mondiales, afin d'aider les partenaires municipaux à repenser leur propre architecture de prévention de la violence et à l'adapter aux enjeux de notre époque.

Promouvoir la paix et la sécurité dans le contexte actuel: mise en perspective du présent recueil

Au cours des deux derniers siècles, la taille, la puissance et le potentiel des villes n'ont cessé de croître. Ce n'est toutefois qu'en 2007 que la population urbaine mondiale a dépassé, pour la première fois de l'histoire, la population rurale mondiale.¹ Ce fait nous rappelle avec pertinence que, pendant la quasi-totalité de l'histoire de l'humanité, la majorité de la population était regroupée au sein de petites communautés.

Aujourd'hui, le monde compte plus de 34 mégapoles, c'est-à-dire des villes de plus de 10 millions d'habitants, ce qui représente une population supérieure à celle de nombreux États-nations. Néanmoins, une ville n'a pas besoin d'être une «mégapole» pour exercer une influence. Genève est largement reconnue comme une municipalité influente à l'échelle mondiale, alors qu'elle compte moins de 300 000 habitants. Quelle que soit leur taille, la plupart des villes ont en commun leur densité, qu'elle soit tangible ou intangible, ainsi qu'un certain degré d'autonomie. Aujourd'hui, plus de 4 milliards de personnes dans le monde vivent en milieu urbain, ce qui fait de l'écosystème propre aux villes un facteur déterminant pour savoir si la majorité de l'humanité vivra en paix ou sera exposée à la violence.

Nous savons que les villes ne sont pas imperméables à leur environnement au sens large et que le monde est confronté à une série de tendances qui bouleversent les systèmes et les postulats établis en matière de gouvernance, d'existence et de cohabitation humaines. Ce recueil met en lumière quatre tendances spécifiques que Peace in Our Cities a identifiées comme ayant un impact et une influence particulièrement marqués sur les efforts locaux déployés pour garantir la sécurité des citoyens et la sécurité publique dans les villes du monde entier. Ces tendances ont été retenues à partir de deux sources convergentes. Premièrement, des analyses réalisées par des institutions telles que le Forum économique mondial.² Deuxièmement, des tendances que les membres de Peace in Our Cities considèrent comme ayant une incidence significative sur les dynamiques locales de la violence.

Les quatre tendances identifiées dans le cadre de ce processus sont les suivantes:

1. La progression des systèmes de gouvernance autoritaires.
2. La révolution technologique rapide et en grande partie non réglementée, notamment les progrès de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique.
3. Les effets de plus en plus importants et non maîtrisés des changements climatiques.
4. L'affaiblissement et le démantèlement du système multilatéral.

Nous commencerons par établir une base de référence pour préciser ce que recouvrent exactement chacune de ces tendances et quels sont, de manière générale, leurs effets sur la sécurité et la violence dans le monde actuel.

La montée de l'autoritarisme

La démocratie est en perte de vitesse partout dans le monde. Selon le 2026 Democracy Report du V-Dem Institute, nous sommes revenus aux niveaux observés avant 1978 à l'échelle mondiale. Le monde compte aujourd'hui 92 autocraties et 87 démocraties, et la majorité de la population, soit 74 pourcentage, vit désormais sous des régimes autocratiques. Seules 7 pourcentage vivent dans des démocraties libérales.³ En Amérique latine, moins de la moitié des personnes interrogées — 48 pourcentage — ont déclaré préférer la démocratie à toute autre forme de gouvernement, ce qui représente le niveau de soutien le plus bas jamais enregistré.⁴ Le déclin des systèmes démocratiques ne se limite pas au vote ou aux processus électoraux. Il englobe également le démantèlement des institutions essentielles à la consolidation des démocraties, telles que la liberté de la presse, le respect des garanties procédurales, l'adhésion à l'État de droit, le respect des droits de l'homme, une société civile dynamique, les avancées en matière de participation politique, et bien d'autres éléments. Ces tendances entraînent des répercussions importantes pour la sûreté et la sécurité.

À travers le monde, des dirigeants aux tendances autocratiques tirent parti des récits liés à la criminalité, à la violence ou à la peur pour consolider leur pouvoir. Comme l'écrit Robert Muggah: «Les politiciens exploitent cette situation en convertissant une anxiété diffuse en une transaction électorale simple qui se traduit par une extension du pouvoir coercitif en échange de la promesse, souvent fallacieuse, de rétablir l'ordre.»⁵ L'état d'exception au Salvador, dont parle Enrique Betancourt au chapitre 1, ne vise pas uniquement à réduire la criminalité; il s'agit également de renforcer le pouvoir central du président Nayib Bukele et de son administration. Les deux objectifs sont intrinsèquement liés. Les systèmes démocratiques consolidés, respectueux de la liberté de la presse, des garanties procédurales et de l'égalité devant la loi, et assurant des processus électoraux équitables ainsi qu'un équilibre des pouvoirs, sont essentiels; ils constituent un rempart contre les dirigeants avides de pouvoir qui instrumentalisent la peur et la force pour servir leurs propres intérêts. Dans les contextes où les organisations criminelles structurées, les dirigeants politiques et/ou les organismes du secteur public collaborent largement, le recours à un contrôle punitif — qu'il soit exercé par l'État ou par des éléments de groupes criminels — se substitue aux réformes institutionnelles.⁶ De plus, comme le souligne Santiago Tobón au chapitre 2, ces approches répressives entraînent souvent une fragmentation des marchés criminels, augmentent la

violence et sont incapables de démanteler les structures de gouvernance criminelle. Elles peuvent également annihiler les progrès réalisés grâce à des années d'investissement dans le renforcement de la confiance entre les forces de l'ordre et les communautés. Et comme le souligne Patrick Mutahi au chapitre 6, dans ces contextes autoritaires, «les forces de police sont devenues des acteurs centraux dans la gestion des troubles sociaux, des migrations et de la dissidence politique, remodelant ainsi les pratiques policières quotidiennes, la sécurité publique dans les espaces urbains et les relations entre la police et les communautés.»

Tout au long de l'histoire, les plus grandes atrocités, les massacres ou les génocides ont été justifiés par un discours visant à protéger certains groupes d'un «autre» présenté comme une menace. Bien que les détails diffèrent d'un endroit à l'autre, ces mêmes discours fondés sur la peur prennent racine aujourd'hui. En tant que lieux de gestion quotidienne d'une diversité concentrée et où l'action gouvernementale a le pouvoir d'opérer des changements, les villes possèdent une capacité immense à dénoncer et à contrecarrer ces tentatives de diabolisation, dans leurs propres contextes et de manière collective à l'échelle internationale. Pourtant, les villes ne sont pas bienveillantes par nature; ce sont aussi des lieux où un grand nombre de personnes peuvent être détenues, tuées ou réduites en esclavage. Et parce que les autocrates connaissent le pouvoir des villes, les dirigeants infranationaux dissidents sont souvent menacés de privation de ressources et d'un retrait de leur pouvoir décentralisé, comme l'explique Betancourt au chapitre 1.

Les chapitres du présent recueil consacrés à la montée de l'autoritarisme abordent cette question en soulignant les diverses manières dont le recul de la démocratie affecte la sécurité publique. Ils mettent aussi en lumière les réponses innovantes, courageuses et axées sur les communautés qu'apportent les personnes vivant et travaillant dans les villes.

L'essor des technologies non réglementées

Alors que les technologies progressent à un rythme soutenu depuis au moins la révolution industrielle, l'avènement de l'apprentissage automatique et de l'intelligence artificielle (IA) adaptative offre à l'humanité de nouvelles possibilités et de nouveaux défis sans précédent. Ces innovations recèlent d'immenses avantages potentiels pour divers secteurs de la société, tels que la santé et l'éducation, mais elles présentent également des risques considérables. Ceux-ci vont du bouleversement du marché du travail à l'altération de la frontière entre réalité et fiction, en passant par les robots et systèmes d'armes autonomes, jusqu'aux pressions exceptionnelles exercées sur les approvisionnements énergétiques mondiaux. Si les technologies, en particulier les réseaux sociaux et les outils d'IA utiles, ont rapidement été intégrées au quotidien de nombreuses personnes, les inquiétudes à leur sujet, qu'elles évoluent trop vite ou que l'on prenne du retard, sont également vives.

Selon le *Global Risks Report* du Forum économique mondial, les conséquences néfastes associées aux avancées de l'IA constituent le risque dont le classement a connu la plus forte hausse au fil du temps.⁷ La propagation de la désinformation et de la désinformation au moyen de la technologie est un risque connexe qui relie cette tendance mondiale aux trois autres de diverses manières. En particulier, l'IA a tendance à faire preuve de complaisance en disant aux utilisateurs ce qu'ils veulent entendre. Dans un contexte de déclin des médias libres et équitables, ces outils entraînent une adhésion accrue aux récits erronés et aux théories du complot, renforçant ainsi les biais de confirmation. Le pouvoir de ces outils peut, entre les mains de régimes autocratiques, attiser les flammes de la division et de la répression, renforçant les préjugés et les craintes au sein des différents groupes sociaux. Comme l'explique Rachel Locke au chapitre 3, l'habitant moyen d'une ville peut facilement et régulièrement trouver des raisons de haïr ceux qui sont perçus comme des «autres», établissant ainsi un lien entre ces ambitions de pouvoir plus larges, généralement celles des politiciens nationaux mais aussi d'acteurs externes,⁸ et les actions violentes menées localement à l'intérieur des frontières municipales. Il ne s'agit là que d'un exemple de la menace que représente la combinaison d'une avancée technologique rapide et de l'autoritarisme.

Les professionnels en charge de la sécurité publique et de la prévention de la violence savent que la technologie peut être d'une grande utilité pour résoudre des crimes grâce à des outils tels que la reconnaissance faciale et le traçage des munitions, mais qu'elle peut aussi servir à la surveillance et au contrôle. Comme l'expliquent Luisa Portugal et Juan Camilo Cock Misas dans les chapitres 4 et 5, cela peut imposer une charge à certains segments de la société considérés, à tort ou à raison, comme une «menace». De plus, ces outils, lorsqu'ils ne sont pas gérés de manière efficace et équitable, peuvent également être utilisés pour réprimer des groupes que les pouvoirs publics perçoivent comme un risque. La technologie offre un potentiel d'amélioration de l'efficacité du traitement des affaires judiciaires, ce qui permettrait de réduire le recours à la détention provisoire. Cet avantage, tout comme d'autres, doit être mis en balance avec le risque de fausses identifications ou d'une accentuation des clivages entre les communautés et les organismes de sécurité censés les servir.

Le fonctionnement de ces technologies de pointe nécessite également d'énormes quantités d'énergie et de ressources. En particulier, les centres de données qui alimentent l'IA ont besoin de quantités d'eau colossales pour refroidir les serveurs. Dans un monde de plus en plus confronté à la sécheresse et où les «guerres de l'eau» influencent les conflits passés et à venir, cette réalité ne saurait échapper à notre attention. À moins que des changements stratégiques majeurs et des engagements politiques forts ne soient pris pour atténuer cette pression sur les ressources, l'IA aggravera en particulier les effets des changements climatiques à court terme, avec probablement des conséquences pour les générations futures, renforçant ainsi le nœud gordien qui relie ces différentes tendances entre elles.

Les effets croissants des changements climatiques

Comme le souligne Jessica Varat au chapitre 8 de ce recueil: «Les changements climatiques exacerbent bon nombre des mêmes conditions qui sapent également la paix et incitent à la violence. La gravité de ses effets sur les populations dépend de facteurs préalables tels que les niveaux d'inégalité, de pauvreté, de pénurie de ressources et la solidité des institutions.» Les changements climatiques touchent tout le monde, partout, notamment à travers des phénomènes météorologiques de plus en plus extrêmes et leurs effets en cascade.

Les effets ressentis à l'échelle mondiale incluent des dommages considérables aux systèmes alimentaires, qu'il s'agisse de l'appauvrissement des terres agricoles, des incendies de forêt qui ravagent les zones de pâturage et le bétail, du réchauffement des océans qui entraîne la mortalité massive de la vie marine ou d'autres phénomènes encore. Ces effets sont naturellement plus durement ressentis par ceux qui disposent de moins de ressources pour y faire face, s'y adapter ou se transformer. Toutefois, ces tendances évoluent à mesure que des quartiers entiers sont dévastés par les incendies, que le niveau des mers monte et que des phénomènes météorologiques chaotiques frappent toutes les régions de la planète.

Dans toutes ces circonstances, la concurrence pour l'accès aux ressources s'intensifie, créant davantage de griefs et de risques de conflits. La raréfaction des ressources peut également créer ou accroître les possibilités pour les groupes illicites de monopoliser les marchés et d'en contrôler l'accès, ainsi que l'explique Varat, et d'accaparer des terres et des biens immobiliers urbains, comme le souligne Antônio Sampaio au chapitre 7. Les bouleversements importants des marchés, de la production et des chaînes de valeur sous l'effet des changements climatiques, conjugués à l'affaiblissement du système multilatéral, exacerbent ce défi, à mesure que la volonté politique et les ressources nécessaires pour gérer et réguler les chocs systémiques délaissent un système de coopération diplomatique au profit d'une concurrence nationaliste.

En outre, les changements climatiques ont une incidence sur les dynamiques de déplacement et de migration. Les populations sont en effet contraintes d'abandonner leur foyer à la recherche de terres plus fertiles ou plus sûres, souvent en quête d'une plus grande sécurité ou d'opportunités économiques dans les zones urbaines ou périurbaines. La grande majorité des déplacements et des migrations se produit à l'intérieur des frontières nationales. La migration est alors souvent très productive, car elle permet de pourvoir les industries à forte intensité de main-d'œuvre en personnel et

renforce les liens entre les zones urbaines, périurbaines et rurales. Par conséquent, les déplacements et les migrations ne sont pas en eux-mêmes générateurs de violence, mais les mouvements de populations importantes nécessitent une gestion réfléchie. Cela implique d'anticiper les répercussions sur les infrastructures, les transports, les ressources linguistiques et les sensibilités culturelles, et d'y répondre. En l'absence d'une telle gestion, une augmentation rapide de la population peut créer des tensions au sein des communautés d'accueil, en particulier lorsque les migrants sont instrumentalisés par des dirigeants cherchant à attiser la peur pour renforcer leur pouvoir.

Au-delà de ces conséquences indirectes sur la sécurité, les changements climatiques peuvent également agir directement sur les niveaux de violence. Des chercheurs ont documenté la manière dont les facteurs de stress liés au climat influencent les résultats en matière de sécurité. Ces travaux montrent notamment comment l'augmentation du stress familial causé par une catastrophe naturelle peut entraîner une hausse des violences domestiques. Ils établissent également un lien entre la multiplication des «journées de canicule» et des niveaux plus élevés de criminalité et de violence urbaine, autant de points abordés par Varat au chapitre 8.

Les villes du monde entier s'emploient activement à atténuer les facteurs qui favorisent les changements climatiques, comme en témoignent les travaux du C40 et le rôle prépondérant qu'elles jouent dans les négociations mondiales sur le climat. Les villes sont également, dans de nombreux cas, à l'avant-garde de la recherche de techniques d'adaptation visant à réduire les effets des changements climatiques sur leurs habitants. Mais, comme le souligne ce recueil, des investissements plus ciblés et réfléchis sont nécessaires pour atténuer les effets des changements climatiques, spécifiquement du point de vue de la sûreté et de la sécurité. Si les villes ne peuvent pas contrôler la météo, les citoyens peuvent toutefois faire beaucoup pour atténuer les préjudices et les souffrances résultant des phénomènes climatiques extrêmes.

Le démantèlement du système multilatéral

Face à la montée des relations antagonistes sur la scène mondiale, l'affaiblissement des systèmes conçus pour prévenir les confrontations cataclysmiques est extrêmement préoccupant. Ce point est mis en avant dans le *Global Risks Report* du Forum économique mondial: «Le déclin de la confiance, la baisse de la transparence et du respect de l'État de droit, conjugués à un protectionnisme accru, menacent les relations internationales, le commerce et les investissements de longue date, et augmentent la propension aux conflits. La confrontation géoéconomique est au premier rang des préoccupations des personnes interrogées et a été sélectionnée comme le risque le plus susceptible de déclencher une crise mondiale d'ampleur en 2026 par 18 pourcentage d'entre elles, progressant ainsi de deux places par rapport à l'année dernière.»⁹

L'espace multilatéral, de plus en plus fragile, présente un éventail de défis, mais aussi d'opportunités, pour les acteurs municipaux qui œuvrent au maintien de la paix et de la sécurité. Premièrement, de moins en moins de ressources financières et politiques sont mobilisées pour soutenir la prévention de la violence et la consolidation de la paix. Un rapport de l'OCDE publié en 2023 a montré que, malgré la tendance croissante des conflits et de la violence dans le monde, la part de l'aide internationale au développement consacrée à la prévention et à la consolidation de la paix a diminué de manière constante ces dernières années pour ne représenter qu'une faible fraction — environ 10 pourcentage — de l'ensemble de l'aide au développement, et ce, avant d'importants revers, tels que la fermeture de l'US Agency for International Development en 2025.¹⁰ Le retrait de ces ressources ne limite pas seulement les investissements financiers réels dans des domaines tels que les services d'accompagnement intégrés pour les jeunes à haut risque ou la recherche sur le recrutement par les groupes criminels organisés, il crée également une concurrence contre-productive entre les acteurs impliqués dans la prévention. Il fait peser une charge considérable sur les dispositifs de financement décentralisés qui, partout dans le monde, ont subi des années d'austérité et ont récemment été encore plus érodés par

les guerres en Ukraine et en Iran, lesquelles ont entraîné des pressions massives et des réorientations budgétaires en raison de la hausse des coûts et de l'évolution des priorités dans un large éventail de secteurs.

Au-delà de ces contraintes budgétaires, le contexte multilatéral fragmenté, conjugué à la montée de l'autoritarisme, a limité l'efficacité des réponses internationales face aux violations massives des droits de l'homme. Citons par exemple la réponse timide aux atrocités de masse survenues à El Fasher, au Soudan, notamment le massacre systématique de plus de 6 000 personnes en seulement trois jours en octobre 2025.¹¹ De plus, dans tous les théâtres de guerre les plus récents — de l'Ukraine au Soudan, en passant par Gaza et l'Iran, pour n'en citer que quelques-uns —, la majorité des décès ont été enregistrés dans les villes. Ainsi, les civils sont de plus en plus pris pour cible, et ne sont plus seulement des victimes collatérales involontaires, par la guerre, en violation des lois et normes internationales que nos institutions multilatérales ont été créées pour protéger. En Colombie, pays qui s'emploie activement à consolider les acquis du processus de paix de 2016 et dont le président Gustavo Petro s'est engagé en faveur d'une «paix totale», près d'un tiers du territoire, soit 386 municipalités, est exposé à la violence des groupes armés.¹²

Pour les villes, la protection des civils est optimale lorsque les investissements locaux dans l'architecture de paix viennent compléter les architectures nationale et mondiale, et réciproquement. L'affaiblissement du système mondial porte un coup sévère à ce réseau de protection, mais les dirigeants municipaux disposent encore des moyens d'agir localement et en collaboration avec d'autres municipalités pour préserver ces exigences mondiales et mettre en œuvre les politiques et les priorités qui garantiront la sécurité de leurs administrés. Les études montrent clairement que la paix, la stabilité et la sécurité sont possibles à l'échelle locale. À une époque où les institutions mondiales échouent largement dans l'accomplissement de leur mission, il y a lieu d'espérer que les villes parviendront à progresser dans la réalisation de leurs priorités en matière de réduction de la violence et de consolidation de la paix.

Décomposition et déroulement des chapitres

Les tendances identifiées ici ont des conséquences importantes en elles-mêmes, mais influencent également, de manière évidente ou moins évidente, les stratégies urbaines de prévention de la violence. Les chapitres de ce recueil éclairent l'action des villes pour faire progresser certains aspects de la sécurité publique dans le contexte de ces tendances, en analysant leurs impacts et les options de réponse. Peace in Our Cities a demandé à chaque auteur de chapitre de s'intéresser aux quatre tendances identifiées et de traiter de celles qui étaient les plus pertinentes pour le sujet spécifique de son chapitre. Pour certains auteurs, une ou deux tendances sont les plus saillantes et sont mises en avant de manière plus prononcée, tandis que d'autres traitent des quatre tendances dans des proportions relativement égales. Trois chapitres abordent également ces tendances: un sur l'autoritarisme, un sur la technologie et un sur les changements climatiques. Là encore, ce choix est délibéré. Pour ces sujets, les rédacteurs en chef ont estimé qu'il y avait suffisamment d'impact, de matière et de demande pour mener une analyse plus approfondie. Ces domaines semblent en effet souvent échapper largement au contrôle ou à l'influence des acteurs municipaux. Pourtant, il existe une multitude de bonnes pratiques dont on peut s'inspirer et qui peuvent être renforcées à l'échelle de la ville.

Tous les chapitres de ce recueil ont été sélectionnés en fonction des besoins exprimés par les membres de Peace in Our Cities. Les chapitres portent sur les thèmes suivants:

Stratégies de sécurité publique équilibrées ou répressives.

1. Crime organisé.
2. Violence politique.
3. Technologies et IA.

4. Justice et accès à la justice
5. Relations entre la police et les communautés.
6. Logement et foncier urbain.
7. Changements climatiques.

Ce recueil n'aborde pas un défi mondial majeur: la misogynie. Cette tendance n'est pas nouvelle, mais ses manifestations au sein des sociétés s'intensifient dans les sphères du pouvoir et de l'influence, avec des répercussions importantes sur la montée de l'autoritarisme, la réponse des communautés aux changements climatiques et l'utilisation de la technologie pour propager et amplifier des discours qui favorisent les agissements néfastes à travers le monde. Par exemple, «en 2019, le Department of Homeland Security a octroyé une subvention pour financer des recherches visant à comprendre le mouvement misogyne des incels, et un an plus tard, un rapport des services secrets américains a désigné la misogynie en ligne comme une source préoccupante de radicalisation pour les auteurs de tueries de masse.»¹³ Pourtant, «les dimensions misogynes et genrées des mouvements extrémistes sont souvent ignorées ou écartées dans les articles de presse, les analyses politiques ou lors des poursuites judiciaires.»¹⁴

Pour ceux d'entre nous qui œuvrent à éradiquer les sources et les moteurs de la violence, il est essentiel de reconnaître la misogynie pour la menace qu'elle représente véritablement, non seulement pour les femmes, mais aussi pour les sociétés dans leur ensemble.¹⁵ Les dirigeants municipaux doivent faire face à la présence et à l'influence subversives de la misogynie dans chacune de ces tendances, ainsi qu'à ses effets directs sur la paix, la sécurité des citoyens et la violence. C'est la raison pour laquelle, en octobre 2026, le réseau Peace in Our Cities lancera un groupe de travail spécifiquement axé sur le genre et la prévention de la violence.

Structure des chapitres

Chaque chapitre propose un bref aperçu de son sujet et explique, par exemple, ce que signifie la violence politique dans le contexte de la prévention de la violence urbaine. Les auteurs détaillent ensuite les liens entre leur domaine thématique et les tendances mondiales identifiées, qui prennent une résonance différente d'un chapitre à l'autre.

Chaque chapitre présente ensuite, à partir d'études de cas et d'exemples propres à certaines villes, les implications de la thématique abordée pour la criminalité et la violence, et passe en revue les travaux connexes menés dans les domaines des politiques publiques, des programmes et des partenariats. Cela comprend un examen à la fois des bonnes pratiques et des pratiques infructueuses ou rencontré des difficultés. Les auteurs se sont penchés sur les questions suivantes:

- Comment les tendances mondiales influencent-elles les administrations municipales en ce qui concerne le domaine clé spécifique faisant l'objet de l'étude ?
- Comment les différents acteurs répondent-ils aux dynamiques abordées dans les chapitres et quels sont quelques exemples pertinents d'actions possibles du point de vue des politiques publiques, de la recherche, du plaidoyer et de la coopération internationale ?

En examinant ces questions à travers des études de cas concrètes, les rédacteurs en chef et les auteurs entendent aider les lecteurs à se projeter dans les situations décrites afin de leur permettre d'envisager des stratégies susceptibles de fonctionner dans leur propre contexte.

Enfin, chaque chapitre formule des recommandations ou des principes pour orienter les initiatives des villes dans ce domaine. Ces recommandations, brièvement résumées ci-dessous, ont pour vocation de stimuler la réflexion en prenant en compte la spécificité des dynamiques entre la scène mondiale et la scène locale dans divers contextes urbains.

Recommandations et conclusion

Chapitre 1. Les villes sous pression: mettre en œuvre des solutions intégrées pour la paix urbaine

Les villes qui sont parvenues à améliorer durablement la sécurité, tout en renforçant plutôt qu'en érodant l'autorité légitime de l'État, ont élevé l'intégration au rang de fonction de gouvernance. Cette démarche exige des villes d'adopter les mesures suivantes:

- **Établir un cadre commun pour définir les problèmes.** Quatre conditions doivent être réunies: un diagnostic commun accepté par tous les organismes clés, un mécanisme de coordination doté de l'autorité nécessaire pour fédérer les acteurs au-delà des cloisonnements, des données transmises en temps réel aux décideurs opérationnels et une autorité politique prête à défendre publiquement la stratégie.
- **Créer une architecture favorisant la conception et la mise en œuvre collaboratives.** Les villes ont besoin de structures de coordination capables de réunir des organismes issus de différents secteurs et de garantir la mise en œuvre sur le long terme.
- **Procéder par itérations pour s'adapter aux progrès réalisés et à l'évolution des capacités de mise en œuvre.** La conception des solutions doit intégrer la flexibilité dès le départ pour permettre de séquencer et de répéter efficacement les actions sur la base d'informations fiables.
- **Ancrer les solutions dans les discours politiques.** L'adéquation entre les résultats des stratégies et ce dont les autorités politiques peuvent légitimement se prévaloir n'est pas une question accessoire relevant de la communication; c'est une exigence de conception.

Chapitre 2. Le crime organisé comme mode de gouvernance urbaine: comment les groupes criminels dirigent les villes et ce que les administrations locales peuvent faire

Les villes disposent de moyens d'action contre le crime organisé, même lorsqu'elles sont soumises à des contraintes d'autorité, à des systèmes policiers et judiciaires fragmentés, et à des pressions mondiales évolutives.

- **Poser un diagnostic sur le problème de gouvernance et non pas uniquement sur le problème de violence.** Élaborer un tableau de bord de la gouvernance et de l'extorsion, puis cartographier la gouvernance criminelle comme un marché de services.
- **S'attaquer aux fondements économiques de la gouvernance criminelle.** Réaménager les espaces publics qui soutiennent les marchés de détail, établir des partenariats locaux visant à réduire les méfaits et coordonner les actions avec les organismes nationaux.
- **Renforcer les capacités de l'État en matière de gouvernance locale citoyenne.** Consolider les mécanismes municipaux de résolution des différends et de justice pour les litiges mineurs, et garantir la fiabilité des services fournis.
- **Recourir à des mesures coercitives de manière à réduire les préjudices et à éviter la consolidation des réseaux criminels.** Associer une application ciblée de la loi à des limites claires concernant le recours à la force, à une supervision rigoureuse, à la transparence et à l'engagement communautaire, et éviter les opérations de répression généralisées qui provoquent des crises de succession à la tête des groupes criminels et favorisent leur consolidation en milieu carcéral.

- **Considérer les prisons comme faisant partie intégrante du système de gouvernance de la ville.** Élaborer un programme de coordination entre la ville et les prisons, surveiller la coordination entre les groupes criminels en milieu carcéral et élargir les programmes de réinsertion et de supervision après la remise en liberté.
- **Encadrer l'utilisation des technologies pour préserver la confiance tout en améliorant l'efficacité.** Adopter les technologies en mettant en place des règles, des mécanismes de supervision, de transparence et des dispositifs de garanties pour les communautés.
- **Protéger l'espace civique et réduire l'emprise criminelle sur la vie communautaire.** Mettre en place des mécanismes de signalement anonyme, soutenir les dirigeants locaux, surveiller et prévenir la prise de contrôle des territoires et des systèmes par les groupes criminels, et investir dans la coordination des programmes de protection des témoins.
- **Anticiper les chocs mondiaux et l'évolution des portefeuilles criminels.** Surveiller les évolutions des routes et des marchés du trafic ayant un impact sur les économies locales, les changements des priorités nationales en matière d'application de la loi et de procédures d'extradition, l'adoption des paiements numériques et les possibilités de blanchiment de capitaux, ainsi que les chocs migratoires et du marché du travail qui influent sur le recrutement.
- **Rejoindre les réseaux internationaux spécialisés dans le suivi des risques géopolitiques et des tendances du crime organisé.**

Chapitre 3. Sous le feu des attaques: l'impact durable de la violence politique et la riposte des villes

La violence politique doit être comprise à la fois comme un défi en matière de violence et comme une menace antidémocratique qui érode simultanément les systèmes fondés sur les droits et centrés sur la justice. La mosaïque dynamique et en constante évolution de la vie urbaine recèle les éléments nécessaires pour endiguer la violence politique.

Pour réduire le risque de violence politique, les dirigeants municipaux doivent:

- **Se préparer:** surveiller de manière proactive les risques et évaluer les capacités disponibles pour prévenir la violence politique ou y répondre.
- **Mener des recherches:** réaliser des études pour transposer les tendances générales dans le contexte local et identifier les leviers de protection accessibles.
- **Communiquer:** assurer une communication claire avec les habitants, renforcer l'écoute entre les principaux acteurs, prendre en compte les discours véhiculés au sein des communautés et y répondre de manière proactive.
- **Mobiliser les ressources:** doter les initiatives de ressources en fonction du niveau de risque, en privilégiant un soutien financier provenant de sources nationales ou régionales.

Les efforts visant à renforcer la résilience des communautés face à la violence politique comprennent notamment:

- Le renforcement des normes fondées sur les droits, la lutte contre la stigmatisation et l'élaboration de discours positifs en faveur de la paix.
- L'édification d'une infrastructure sociale locale par le biais d'une collaboration intersectorielle, afin de promouvoir

un engagement pacifique et la cohésion sociale dans les espaces urbains partagés.

- L’engagement dans le dialogue, en particulier pendant les périodes de tension, et la valorisation de comportements constructifs par des appels au calme et l’établissement de normes permettant d’exprimer des désaccords de manière constructive.

La lutte contre la désinformation et l’utilisation des technologies de manière socialement bénéfique, en tirant parti des ressources existantes, tout en veillant à un contrôle systématique des partis pris et à une gestion responsable des données.

Chapitre 4. Les technologies au service de la prévention de la violence urbaine à l’ère de l’IA

Les villes ont l’opportunité de jeter les bases d’un avenir dans lequel les technologies sont utilisées pour servir l’intérêt général tout en garantissant le respect des droits fondamentaux.

- **Tirer parti de l’IA et des technologies.** Analysez votre ville à l’échelle hyperlocale pour comprendre les microdynamiques qui ont des répercussions sur l’ensemble du tissu urbain.
- **S’éclairer des données plutôt que d’être piloté par elles.** Utilisez les données pour vous préparer, agir et tirer des enseignements, tout en tenant compte du contexte social, politique et économique plus large dans lequel elles ont été produites, et en vous laissant guider par des valeurs sociales et des limites éthiques.
- **Impliquer activement les communautés, en particulier les populations historiquement marginalisées, dans les débats sur la gouvernance des technologies, et faire du renforcement de la confiance une priorité.** L’IA devrait être utilisée pour accroître la participation communautaire, notamment en intégrant les connaissances des communautés et en créant des canaux de communication ouverts entre les pouvoirs publics, la société civile et le grand public.
- **Garantir des protocoles clairs et transparents, des systèmes de responsabilisation et une supervision humaine appropriée.** Le personnel des administrations publiques doit être formé et habilité à exercer son jugement en permanence, en reconnaissant que l’intervention humaine reste nécessaire au-delà du traitement effectué par l’IA.
- **Utiliser les technologies pour accompagner des stratégies de prévention de la violence légitimes, intégrées et holistiques, et non pour les remplacer.** Il faut garder à l’esprit que l’élément humain est tout aussi essentiel au succès des politiques publiques que ces nouveaux outils.

Chapitre 5. Mobiliser le système judiciaire pour réduire la violence dans les villes en période d’incertitude mondiale et de mutations technologiques

Un système judiciaire équitable, accessible et efficace peut contribuer à réduire la violence urbaine de multiples façons. Il permet d’exercer un contrôle sur la violence d’État, de garantir les droits et un traitement équitable pour tous, de faciliter la compréhension, l’accès et l’utilisation, de résoudre efficacement les problèmes et les conflits, et de sanctionner les auteurs de crimes graves de manière à prévenir de nouvelles violences.

- **Les stratégies de prévention de la violence doivent être mises en œuvre au bon moment, de manière équilibrée et sur la base de données probantes.** Elles doivent être perçues comme justes et légitimes, appliquées avant que la violence ne prenne de l’ampleur, et permettre de réduire la demande populaire en faveur de mesures répressives contre la criminalité ou de mesures autoritaires.
- **Les administrations municipales et les acteurs locaux peuvent contester juridiquement les mesures exceptionnelles qui remettent en cause les garanties constitutionnelles et le fonctionnement régulier de l’État de**

droit. Pour ce faire, les villes doivent disposer de conseils et de services juridiques solides, capables de s'opposer aux mesures autoritaires.

- **Les coalitions, réseaux et associations de villes et d'administrations locales, qu'ils soient d'envergure nationale ou internationale, peuvent également riposter face à l'autoritarisme en promouvant des stratégies de réduction de la violence fondées sur des règles équitables.** La coopération internationale et les programmes d'action communs entre les villes peuvent contribuer à contrebalancer cette tendance.
- **Les villes doivent s'efforcer de rendre les systèmes et procédures judiciaires plus faciles d'accès et plus simples d'utilisation.** De nombreux problèmes juridiques peuvent en effet être résolus en dehors du système judiciaire formel, au sein de la communauté, en particulier dans les quartiers défavorisés. Les technologies peuvent être mises à profit pour rendre les services de justice plus accessibles et plus efficaces.
- **Les villes devraient collaborer avec les forces de l'ordre, les services d'enquête, les procureurs et le système judiciaire pour adopter progressivement de nouvelles technologies susceptibles d'améliorer la réactivité et la capacité à gérer un grand volume d'affaires et à les résoudre.** Un système de justice pénale rapide, capable de traiter un plus grand nombre de dossiers et de produire de meilleurs résultats perçus comme justes et légitimes, peut contribuer à réduire la violence. Les villes peuvent intégrer la technologie, y compris l'IA, dans les domaines relevant de leur responsabilité ou aider d'autres organismes à l'adopter, notamment en assurant une supervision et une formation appropriées.

H2 Chapitre 6. La confiance entre la police et les communautés dans les villes en proie aux tensions: écueils et enseignements pour les politiques publiques

Le principal défi auquel sont confrontés les responsables des politiques urbaines consiste à gérer le développement des programmes de police de proximité et des relations entre la police et les communautés tout en préservant leur intégrité démocratique.

- **L'obligation de rendre des comptes doit être considérée comme le fondement de la police de proximité.** Les autorités doivent assurer la protection sans causer de préjudice, garantir l'équité sans discrimination et prévoir des sanctions en cas d'abus d'autorité de la part de la police.
- **Une police de proximité efficace exige une véritable appropriation et une réelle autonomie des communautés.** Ces dernières devraient être encouragées à définir leurs priorités, à prendre des initiatives locales, bénéficier d'une protection lors des forums communautaires et être en mesure de demander des comptes à la police.
- **Les villes doivent adopter un système de gestion de l'information transparent et éthique.** Les autorités devraient définir clairement les règles régissant la collecte, le stockage et l'utilisation des informations fournies par les communautés, notamment en mettant en place des mesures de protection robustes pour les informateurs.
- **Les villes doivent investir dans une police relationnelle plutôt que de se contenter de créer de nouvelles structures.** Les réformes pratiques de la police devraient privilégier la présence continue des policiers de quartier, la formation à la médiation et au règlement des conflits, ainsi que des indicateurs de performance valorisant l'établissement de relations de confiance.
- **La police de proximité doit être considérée comme faisant partie intégrante d'un système de gouvernance urbaine plus large.** Elle obtient de meilleurs résultats lorsqu'elle est intégrée à des programmes sociaux et à une approche collaborative de résolution des problèmes impliquant plusieurs organismes.

- **Les approches doivent être adaptées aux réalités des établissements informels et des quartiers marginalisés.** Les dispositifs de sécurité dirigés par les communautés devraient intégrer les structures locales existantes, telles que les conseils de sages, les associations de femmes et les réseaux de jeunes.
- **Les villes doivent veiller à ce que la police de proximité soit véritablement inclusive et protectrice envers les groupes vulnérables.** Il conviendrait de concevoir des mécanismes de participation permettant d'amplifier délibérément les voix des groupes marginalisés (les femmes, les jeunes et les migrants, par exemple) et de créer des voies de signalement sécurisées pour les victimes de comportements répréhensibles de la part de la police.
- **Les villes doivent repenser leur façon de mesurer le succès.** Une évaluation efficace devrait porter aussi bien sur les résultats que sur les réalisations. Les habitants se sentent-ils plus en sécurité ? Font-ils confiance à la police et interagissent-ils activement avec elle ? Les priorités de la communauté sont-elles prises en compte dans les pratiques policières ?

H2 Chapitre 7. L'urbanisation prédatrice: le foncier urbain et le logement comme cibles des groupes armés et des mafias

Les groupes organisés procèdent de manière calculée à des expulsions, accaparent des terres, construisent illégalement et commettent des actes de violence liés au logement ou au foncier dans les villes, dans le but de maintenir leur emprise.

Les pouvoirs publics, la société civile, les organisations non gouvernementales (ONG) et les communautés d'experts peuvent collaborer pour décloisonner les approches et élaborer des solutions efficaces.

- S'attaquer à l'urbanisation prédatrice est une étape décisive pour bâtir des villes plus sûres, politiquement stables et à l'écoute de leurs habitants.
- Adopter un langage commun (par exemple, «urbanisation prédatrice») et une approche cohérente et coordonnée permettant d'identifier les actions délibérées menées par des groupes organisés pour expulser des habitants, accaparer des terres, construire illégalement et commettre des actes de violence liés au logement ou au foncier dans les villes.
- Approfondir les recherches sur l'urbanisation prédatrice par l'intermédiaire des institutions universitaires, des groupes de réflexion et des ONG, afin d'identifier les points communs entre les domaines d'action et les zones géographiques actuellement cloisonnés.
- Rejoindre des réseaux de villes capables de décloisonner les approches, d'harmoniser les définitions, de renforcer la base de données probantes et d'échanger sur les défis et les solutions.

Voici quelques approches prometteuses pour relever ces défis:

- Simplifier la législation et combler les failles réglementaires sur les marchés fonciers.
- Réformer ou créer des organismes publics chargés de formaliser la propriété foncière.
- Délivrer des titres fonciers collectifs aux communautés, ce qui peut renforcer la sécurité d'occupation des habitants et les inciter à investir dans leurs bâtiments et leurs communautés.
- Élaborer des évaluations territoriales et des profils urbains qui intègrent les besoins en matière de logement à d'autres domaines, tels que les goulots d'étranglement infrastructurels, la fourniture de services de base et les questions de sécurité publique, notamment la violence criminelle.

- Mettre en place des mécanismes réguliers et institutionnalisés de consultation communautaire sur le régime foncier et l'élaboration conjointe d'alternatives aux expulsions, impliquant les pouvoirs publics, la société civile et les forces de l'ordre.

Chapitre 8. Changements climatiques, sécurité urbaine et violence: ce que les dirigeants municipaux doivent savoir

Les villes sont bien placées pour identifier des solutions pratiques, peu coûteuses et inclusives pour s'attaquer à la double problématique des changements climatiques et de la sécurité publique.

Voici cinq actions que la plupart des villes peuvent entreprendre dès maintenant:

- Intégrer les considérations de sécurité publique aux plans canicule et aux stratégies de préparation aux catastrophes.
- Utiliser les outils de données existants pour superposer les risques climatiques aux zones sensibles marquées par la violence ou l'insécurité.
- Concevoir les centres de rafraîchissement et les espaces verts en prenant en compte la sécurité, l'accessibilité et la confiance des communautés.
- Investir dans des initiatives en faveur de la cohésion sociale parallèlement aux projets d'adaptation aux changements climatiques.
- Élaborer des évaluations de la vulnérabilité menées par les communautés pour comprendre le contexte sécuritaire et les risques liés aux changements climatiques.

Conclusion

Ce recueil peut être lu de plusieurs manières. Premièrement, il offre une matière à réflexion aux partenaires des villes, issus des secteurs public et privé ainsi que des communautés, pour les aider à explorer et à envisager des stratégies visant à renforcer la paix et la prévention de la violence. Deuxièmement, il vise à favoriser un dialogue plus ciblé sur les moyens concrets par lesquels les villes font face aux bouleversements majeurs qui se produisent à l'échelle mondiale. Il est essentiel que les acteurs municipaux se considèrent comme des agents du changement plutôt que comme des spectateurs passifs de ces mutations, et trouvent des moyens de les gérer de manière proactive. Cela implique d'investir dans des stratégies qui renforcent la solidarité, le tissu communautaire, les liens sociaux et l'inclusion, autant d'éléments indispensables à des environnements urbains pacifiques, productifs et justes.

Notes de fin

- 1 Hannah Ritchie, Veronika Samborska et Max Roser, «Urbanization», *Our World in Data*, publié en 2024, consulté le 9 juillet 2026, <https://ourworldindata.org/urbanization>.
- 2 Forum économique mondial, *Global Risks Report 2026: Digest*, publié le 14 janvier 2026, consulté le 9 juillet 2026, <https://www.weforum.org/publications/global-risks-report-2026/digest>.
- 3 V-Dem Institute, *Democracy Report 2026: Unraveling the Democratic Era?*, 10e éd. (Université de Göteborg, 2026).
- 4 Latinobarómetro, *Informe Latinobarómetro 2023* (Santiago: Corporación Latinobarómetro, 2023).
- 5 Robert Muggah, *Crime, Violence, and the Reshaping of Politics in the Americas*, programme international de politique publique *Global (Dis)Order*, British Academy et Carnegie Endowment for International Peace, 2026, https://www.thebritishacademy.ac.uk/documents/6180/Crime_violence_and_the_reshaping_of_politics_in_the_Americas.pdf.
- 6 Muggah, *Crime, Violence*
- 7 Forum économique mondial, *The Global Risks Report 2026*, janvier 2026, https://reports.weforum.org/docs/WEF_Global_Risks_Report_2026.pdf.
- 8 Emily Harding, «A Russian Bot Farm Used AI to Lie to Americans. What Now?», Centre d'études stratégiques et internationales, 16 juillet 2024, <https://www.csis.org/analysis/russian-bot-farm-used-ai-lie-americans-what-now>.
- 9 Forum économique mondial, *Global Risks Report*
- 10 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Paix et aide publique au développement* (Paris: Éditions OCDE, octobre 2023), https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/reports/2023/10/peace-and-official-development-assistance_6514078d/fccfbffc-en.pdf.
- 11 BBC News, «Sudanese city had 6,000 killed in three days, UN says», 13 février 2026, <https://www.bbc.com/news/articles/c043753z7w3o>.
- 12 Astrid Suárez, «Drone attacks raise fears as Colombians vote to elect a new president», *Associated Press*, 25 mai 2026, <https://apnews.com/article/colombia-election-violence-drones-63d0fcb7d34fca4c92cd1338bec40dd1>.
- 13 Everytown for Gun Safety Support Fund, *Misogyny, Extremism, and Gun Violence*, janvier 2022, *Everytown Research & Policy*, consulté le 12 juin 2026, <https://everytownresearch.org/report/misogyny-extremism-and-gun-violence/>.
- 14 Cynthia Miller-Idriss, «How Misogyny Fuels Violent Extremism», *Just Security*, 16 septembre 2025, consulté le 12 juin 2026, <https://www.justsecurity.org/120654/how-misogyny-fuels-violent-extremism/>.
- 15 Bettina Rottweiler, C. Clemmow et Paul Gill, «A Common Psychology of Male Violence? Assessing the Effects of Misogyny on Intentions to Engage in Violent Extremism, Interpersonal Violence and Support for Violence against Women», *Terrorism and Political Violence* 37, n° 3 (2 janvier 2024): 287—312, <https://doi.org/10.1080/09546553.2023.2292723>.

À propos des auteurs

Rachel Locke

Rachel Locke est cofondatrice et principale de Peace in Our Cities, un réseau de 100 villes et organisations à travers le monde œuvrant à la prévention et à la réduction des violences graves grâce à des stratégies fondées sur les données probantes et les droits humains. Elle a auparavant fondé et dirigé le Violence, Inequality and Power Lab (VIP Lab) à l'Institut Kroc Pour la Paix et la Justice de l'Université de San Diego. Avant le VIP Lab, Rachel a occupé les fonctions de responsable de la recherche sur la prévention de la violence au Center on International Cooperation de l'Université de New York, de directrice des interventions internationales au National Network for Safe Communities du John Jay College, ainsi que de conseillère principale en politiques publiques à l'Agence Américaine Pour le Développement International (USAID). Rachel s'intéresse particulièrement aux liens entre les différentes formes de violence, qu'elles soient liées aux conflits armés, à la criminalité, aux relations interpersonnelles ou à la politique. Elle possède une solide expérience dans la création et la pérennisation d'initiatives explorant de nouvelles approches face à des défis complexes. Rachel est titulaire d'un master en affaires internationales de l'Université Columbia et a largement publié sur la prévention, la violence politique, les conflits et la criminalité organisée transnationale.



Jai-Ayla Sutherland

Jai-Ayla Sutherland est responsable de programme chargée des violences de masse et des atrocités au Stanley Center for Peace and Security. Elle y contribue aux efforts de prévention de la violence structurelle et aiguë en collaborant avec des représentants des pouvoirs publics et de la société civile. Ses travaux portent principalement sur le rôle des villes, à l'échelle locale et internationale, dans la mise en œuvre de stratégies de prévention basées sur des données probantes. Son équipe fait partie du secrétariat du réseau Peace in Our Cities, un réseau mondial de villes et d'organisations qui œuvrent de concert pour réduire la violence dans les municipalités. Jai-Ayla Sutherland est titulaire d'un master en sécurité internationale de la Josef Korbel School of International Studies de l'Université de Denver et d'une licence en relations internationales de l'Université de Californie du Sud.



Flávia Carbonari

Flávia Carbonari est spécialiste du développement international et possède plus de 20 ans d'expérience auprès de banques de développement, de gouvernements et d'organisations de la société civile en Amérique latine, en Afrique et en Asie de l'Est. Elle a dirigé la conception et la mise en œuvre d'initiatives d'investissement, de recherche et de politiques publiques axées sur la prévention de la violence et l'inclusion sociale. Elle est actuellement conseillère experte et responsable des relations avec les membres de Peace in Our Cities, consultante senior auprès de la Banque mondiale depuis 2007 et conseillère experte du Halving Global Violence Task Force. Elle a enseigné la prévention de la violence urbaine dans des programmes universitaires de premier et de deuxième cycle en Argentine ainsi qu'à NYU Buenos Aires, et a été chercheuse associée non résidente au Chicago Council on Global Affairs. Elle réside actuellement en Argentine et possède une vaste expérience de travail dans les Amériques et en Afrique.





À propos de Peace in Our Cities

Peace in Our Cities (PiOC) est un réseau mondial unique regroupant plus de 30 villes ainsi que plus de 50 partenaires locaux et internationaux.

PiOC cherche à réduire et à prévenir la violence urbaine dans le monde entier, afin de préserver des vies et d'aider les villes à prospérer. Pour ce faire, ce réseau des plates-formes d'échange concrètes, participatives et fondées sur des données factuelles afin de réduire et de prévenir la violence grave dans les villes membres, tout en mettant en place un mouvement mondial de défenseurs de la réduction de la violence urbaine.

L'approche de PiOC repose sur trois axes d'action:

- **Renforcer** la sensibilisation des décideurs politiques à l'ampleur et à la gravité réelles de la violence urbaine, ainsi qu'aux possibilités dont disposent les villes pour y remédier.
- **Promouvoir** des solutions politiques équilibrées et fondées sur des données probantes, ainsi que des approches de consolidation de la paix visant à réduire les formes les plus graves de violence en milieu urbain.
- **Accompagner** les dirigeants municipaux, les partenaires communautaires et la société civile par le biais d'échanges entre pairs et d'accès à l'information afin d'atteindre des objectifs ambitieux en matière de réduction de la violence.

Peace in Our Cities est co-animée par l'initiative Pathfinders for Peaceful, Just, and Inclusive Societies du Center on International Cooperation de l'Université de New York; le Stanley Center for Peace and Security; cofondatrice y principale, Rachel Locke; et conseillère experte et chargée des relations avec les membres, Flávia Carbonari. Pour en savoir plus, faire un don ou rejoindre le réseau, veuillez écrire à info@peaceinourcities.org ou consulter le site www.peaceinourcities.org.